

## **Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors de la projection d'un documentaire sur la création d'un spectacle inclusif présenté par Pro Infirmis**

**Neuchâtel, le 21 mai 2024**

*Seule la parole prononcée fait foi*

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s,

C'est un réel plaisir d'ouvrir cette soirée d'avant-première du film-documentaire « Stars de tous les instants ».

Cette soirée s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale « avenir inclusif ». Un bien joli nom pour fêter deux anniversaires importants :

- Les 10 ans de l'entrée en vigueur en Suisse de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes vivant avec un handicap
- Les 20 ans de la loi fédérale sur l'égalité des personnes handicapées

Chaque canton pouvait organiser son programme local. Dans le canton de Neuchâtel, mes collègues du service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte ont lancé un appel à projets qui a rencontré un grand succès : 40 actions cantonales sont organisées par différents partenaires entre mi-mai et mi-juin. Vous pouvez visiter un musée en vous mettant dans la peau d'une personne vivant avec une déficience mentale. Vous pouvez vous essayer à la chaise roulante. Ou encore faire du Pilate, du fitness, du Nordic walking, voire de la pâtisserie. Toutes ces manifestations sont ouvertes au public et souvent gratuites. N'hésitez pas à consulter le programme et à participer !

Ce mois de sensibilisation est essentiel pour prendre et faire prendre conscience de la diversité qui nous entoure et avancer ensemble vers un « Avenir inclusif ». Le 15 juin prochain, je serai avec une délégation neuchâteloise, à Genève avec la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, pour clore en beauté ces journées d'actions.

Dans le canton de Neuchâtel, nous avons maintenant une loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes qui vivent avec un handicap et un plan d'action en la matière. L'objectif est de garantir l'inclusion. Pour cela, il est nécessaire de travailler sur les barrières et obstacles physiques ou sociaux et d'opérer un nécessaire changement d'organisation dans la façon dont on veut vivre ensemble. Ce ne sont plus seulement aux personnes vivant avec un handicap de chercher à s'adapter, mais c'est bien à la société de le faire et d'accepter chaque personne avec ses forces et ses faiblesses. Par exemple, c'est aux lieux culturels - les cinémas, mais bien sûr pas seulement – d'adapter les infrastructures avec des rampes pour les personnes en fauteuil roulant, et non aux personnes en fauteuil de se mettre à marcher... ou de renoncer à aller au cinéma...

Une soirée comme celle-ci remplit parfaitement ce rôle. Projeter dans un cinéma un film-documentaire non pas sur le handicap, mais avec des personnes vivant avec un handicap, cela contribue à changer le regard de nous toutes et tous. Cela combat les idées reçues. En pleine crise Covid, entre reports, annulations, angoisses et questionnements, ce documentaire retrace les embûches qu'ont dû surmonter les artistes du spectacle « Un monde à refaire ». Vous les actrices et acteurs de cette pièce et de ce film, vous nous laissez entrer dans votre réalité quotidienne. Je vous adresse toute ma gratitude pour cela. Et aussi, je vous félicite très sincèrement : je vous confierais que je sais d'expérience qu'il n'est pas toujours facile de se retrouver face à une caméra. Vous avez eu ce courage, un immense bravo à vous !

Le chemin vers une société plus inclusive est encore long. Cela demande un travail constant et de la persévérance de la part de tout le monde. Autorités politiques, à tous les niveaux, monde associatif et personnes vivant avec un handicap doivent travailler en partenariat pour amener des solutions innovantes dans la mise en œuvre de l'inclusion.

J'en connais parmi vous qui s'engagent intensément depuis des années dans ce sens, à Pro Infirmis ou ailleurs. Votre travail, couplé à une volonté politique claire, nous permet d'avancer vers notre but commun : le bien vivre-ensemble. Soyez-en très officiellement et très sincèrement félicité-e-s et remercié-e-s.

Avant de conclure et puisque nous sommes dans une action et un lieu culturels, j'aimerais encore dire que le canton de Neuchâtel est en train de renouveler sa loi sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques. En accordant une grande importance à l'accès à la culture, pour toutes et tous. Et cela doit évidemment nous réjouir. Dans le même esprit, le grand projet Capitale culturelle suisse, qui aura lieu en 2027 à la Chaux-de-Fonds, met l'accessibilité de ses manifestations, et donc de la culture, au cœur de ses préoccupations.

Tout cela va dans le même sens, et dans le bon sens. Continuons sur ce chemin, ensemble, sans rien lâcher !

Je souhaite remercier chaleureusement toutes les acteurs et actrices du film, le cinéaste Thierry Koller, CINEPEL et bien évidemment Pro Infirmis pour l'organisation de cette avant-première et me réjouis de passer avec vous une très belle soirée.

Merci de m'avoir écoutée et place au film et à ses stars de tous les instants !